

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 JUIN 2016**

L'an deux mille seize et le vingt-sept du mois de juin à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de Claviers, dûment convoqué en date du 21 juin 2016, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérald PIERRUGUES, Maire.

PRESENTS : Gérald PIERRUGUES, Bernard PICHERY, Pierre GARAMBOIS, Jean-Paul CAVALIER, Sylvie BRUNIAU, Ange CASTELLOTTI, Raphaël SERRA.

ABSENTS/ EXCUSES : Sylvie COLLIGNON, Roland BULLMAN, Sarah GRIFFITHS, Vincent GUIGOU, Joseph VALPARAISO

*PROCURATIONS : Sylvie COLLIGNON donne procuration à Pierre GARAMBOIS
Roland BULLMAN donne procuration à Bernard PICHERY
Sarah GRIFFITHS donne procuration à Sylvie BRUNIAU
Joseph VALPARAISO donne procuration à Raphaël SERRA*

SECRETAIRE DE SEANCE : Ange CASTELLOTTI

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2016 est lu et approuvé à l'unanimité.

1. DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL – FONCTIONNEMENT

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil municipal décide d'approuver la proposition de M. le maire d'effectuer des virements de crédits et d'autoriser les virements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615231 : Entretien et réparations voiries	934,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	934,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7391172 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00 €	934,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	934,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	934,00 €	934,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

Délibération n°39/2016

2. CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à adhérer au contrat groupe assurance statutaire couvrant les risques financiers liés aux agents, fonctionnaires ou non titulaires souscrit par le CDG 83 pour le compte des collectivités et établissements du Var, à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent :

SOFAXIS courtier, gestionnaire du contrat groupe et ALLIANZ-Vie assureur

Durée du contrat: quatre ans à compter du 1er juillet 2016

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis.

L'assiette de cotisation est constituée du traitement indiciaire brut soumis à retenue pour pension et d'éventuelles composantes additionnelles retenues telles que :

La nouvelle bonification indiciaire,

Le supplément familial de traitement,

L'indemnité de résidence,

Les charges patronales,

Les indemnités accessoires maintenues par l'employeur pendant les arrêts de travail.

- ✓ Les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

La formule de franchise et le taux de cotisation retenu sont :

Tous risques sans franchise sauf franchise 10 jours fermes par arrêt en Maladie ordinaire : **6,94 %**

- ✓ Les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires de droit public (Affiliés à l'IRCANTEC):

Sans franchise : **0,90%**

Délibération n°40/2016

3. TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE – FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEUR UNIQUE POUR L'ANNEE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité décide que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 8.50 pour l'année 2017 et s'applique aux consommations d'électricité effectuées sur l'ensemble du territoire de la commune de Claviers.

Le Conseil Municipal charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération n°41/2016

4. RAPPORT ANNUEL DU MAIRE – SERVICE ASSAINISSEMENT ET SERVICE EAU POTABLE EXERCICE 2015

ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel du Maire établi pour le service de l'assainissement au titre de l'exercice 2015. Il fait ressortir les chiffres clés suivants :

- Données techniques
 - 1 station d'épuration
 - 3 680 ml de conduites
 - Capacité épuratoire existante 500 équivalent habitant.
- Indicateurs de performance :
 - Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées : 515 hab.
 - Quantité de boues issues de l'ouvrage d'épuration : 0.00 t MS (idem 2013)
 - Prix TTC du service d'assainissement collectif au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1 : 1.87 €/m³ (1.76 € en 2015)
 - Prix TTC du service d'assainissement collectif au m³ pour 120 m³ au 01/01/N : 1.76 €/m³ (1.00 €/m³ en 2014)

- La totalité des boues est évacuée vers des filières conformes à la réglementation.
- Nombre de branchements desservis : 310 (315 en 2014)
- Volume facturé : 16 216 m³ (17 515 m³ en 2014 / 16 826 m³ en 2013/ 18 737 m³ en 2012)
- Données clientèles
 - 310 contrats abonnés (315 en 2014)
 - 308 clients facturés (contre 312 en 2014)
 - Volumes assujettis à l'assainissement 16 216 m³ (contre 16 515 m³ en 2014)
- Maintenance du patrimoine :
 - 1520 ml d'hydro curage préventif sur réseau à Claviers (450 en 2014)
 - 10 débouchages sur réseau séparatif (6 en 2014)
 - 1 débouchage sur canalisation du réseau assainissement
 - 2 débouchages sur branchement public
 - 3 débouchages sur réseau unitaire
 - Une inspection caméra le 24/07/2015 – 50 ml inspectés
 - En 2015 la SAUR a répondu à 10 déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et/ou demandes de Renseignement (DR)

EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel du Maire établi pour le service de l'eau potable au titre de l'exercice 2015. Il fait ressortir les chiffres clés suivants :

- Données techniques
 - 1 station de surpression-reprise
 - 16 564 ml de conduites (16563 en 2014)
- Données clientèles
 - 612 contrats abonnés (617 en 2014 -616 en 2013 - 605 en 2012)
 - 47 459 m³ d'eau consommés (45 998 m³ en 2014)
 - Volume facturé 47 459 m³ (45 998 m³ en 2014)
- Indicateurs quantitatifs
 - 76 536 m³ importés (73 357 m³ en 2014 / 101 172 m³ en 2013)
 - Volumes mis en distribution sur l'année civile 76 536 m³
 - Nombre de compteurs : 612 (618 en 2014)
 - Dont compteurs renouvelés : 3 (80 en 2014)
 - Rendement du réseau de distribution : 69.14 % (54.18 % en 2013 / 58.3 % en 2012) = + 15 %
 - Indice linéaire de perte 4.11 m³ /j/km (9.62 m³ en 2013 / 6.74 m³ en 2012)
- Indicateurs quantitatifs (hors eau brute) :
 - Nombre total d'échantillons validés : 17 – conformes : 16 (idem 2014)
 - Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS : 10 – conformes : 9 (idem 2014)
 - Dont analyses physico-chimiques : 10 – conformes : 9 (10/10 en 2014)
 - Dont analyses bactériologiques : 7 – conformes : 7 (8/7 en 2014)
 - Nombre d'échantillons surveillance de l'exploitant : 7 – conforme : 7
- Indicateurs de performance :
 - Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N+1 (2016) :2,41 €/ m³ (2,44 €/ m³ en 2015 / 2.76 m³ 2014)
 - Prix TTC du service d'eau potable au m³ pour 120 m³ au 01/01/N (2015) : 2.44 €/ m³ (2.76 m³ en 2014)
 - Rendement du réseau de distribution : 72,17% (69.14 % en 2014, 54.18 % en 2013)

- o Indice linéaire des pertes en réseau : 3,24 m³ (4.11 m³/km/j en 2014 /8.05 m³/km/j en 2013)

Maintenance du patrimoine réalisée par la SAUR

- Nombre de compteurs renouvelés dans l'année : 3 (80 en 2014, 73 en 2013)
- Fuites/casse sur conduite : 4 interventions (Chemin Vieille Fontaine / Chemin FRANCOIS MANZONE/ RD25 x2)
- Fuites /casse sur branchements : 6 (les Bas Fournas / chemin de Sainte-Anne / les Fournas / route de Callas ...)
- Recherche de fuites sur 610 ml. 3 fuites trouvées
- En 2015 la SAUR a répondu à 10 déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) et/ou demandes de Renseignement (DR)
- Renouvellement de branchements : 5 (Les Clots - 2 Les Canéoux - Les Ginestières - Rue Jean Cabasson)

Délibération n°42/2016

5. MARCHE DE SERVICE D'ABONNEMENT A UNE PLATE-FORME DE PRESTATION D'AIDE A LA GESTION DES DT-DICT ET PRESTATIONS ASSOCIEES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le principe d'adhésion au groupement de commandes coordonné par la Communauté d'Agglomération Dracénoise pour les prestations précitées
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande
- Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, en sa qualité de représentant légal du coordonnateur du groupement nouvellement constitué, à procéder au lancement des consultations et à la passation du marché portant sur les prestations ci-dessus visées ;
- Autorise le Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, en sa qualité de représentant légal du coordonnateur du groupement nouvellement constitué, à signer tout acte nécessaire à la conduite de la procédure en vue du choix du prestataire;
- Donne pouvoir au Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, en sa qualité de représentant légal du coordonnateur du groupement nouvellement constitué, pour signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

Délibération n°43/2016

6. REFECTION DU CHEMIN DE DEVANT VILLE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise le Maire à solliciter l'aide du Département concernant la réfection du revêtement du chemin de Devant-Ville pour une superficie de 6500m² au titre de l'aide technique aux communes 2015
- l'autorise à signer la convention reçue le 20 mai 2016

Délibération n°44/2016

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Fait à Claviers, le 28 juin 2016

Le Maire, signé

G. PIERRUGUES